

* Renforcer les industries de l'automobile des deux côtés de la frontière -- non seulement en réaffirmant notre engagement envers le Pacte de l'automobile -- mais aussi en élargissant son application; et

* Établir des mécanismes de règlement des différends dotés de pouvoirs exécutoires en ce qui concerne les litiges relatifs à l'Accord et portant sur les droits compensateurs ou antidumping et les sauvegardes.

Avant de parler des détails de l'Accord, j'aimerais dire quelques mots sur ce qu'il représentera pour l'Ontario.

Aucune région du Canada n'a davantage à gagner que l'Ontario.

L'économie de l'Ontario s'est édiflée sur les échanges avec les États-Unis, et plus de 90 % des exportations de la province vont vers ce pays.

Les deux tiers de ces exportations sont dans le secteur de l'automobile, et l'accord ne peut que renforcer ces échanges.

Les agriculteurs de l'Ontario (dont la production est la plus élevée parmi toutes les provinces) bénéficieront d'un accès plus sûr au marché américain. Les intérêts de l'industrie laitière, des aviculteurs, ainsi que des producteurs de fruits et légumes frais sont préservés.

Les industries de services du Canada, basées pour la plupart en Ontario, auront plus facilement accès au marché américain.

Les exportations ontariennes d'électricité seront en meilleure posture et de nouvelles possibilités s'offrent pour le secteur des services financiers.

Qu'est-ce que tout cela représente pour le Canadien moyen?

Tout d'abord, comme l'affirme chaque étude économique que nous avons vue, cela signifie des emplois et des débouchés pour les Canadiens.

Chaque Canadien va naturellement se demander quelles seront les conséquences de l'Accord pour sa vie quotidienne. J'aimerais pouvoir dire que nous avons toutes les réponses -- nous ne les avons pas -- mais cela tient peut-être à ce que nous n'avons pas encore entendu toutes les questions.